

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

> ÊTES-VOUS TITULAIRE DE DIPLOMES ÉTRANGERS UNIQUEMENT ?

 OUI NON

Si oui, précisez votre niveau de français : du [Cadre européen commun de référence pour les langues](#) – CECL

Si vous êtes titulaire de diplôme(s) uniquement étrangers, et que vous résidez dans l'un des pays de la liste ci-dessous, vous devez obligatoirement vous connecter au [site internet de l'espace Campus France](#) du pays où vous résidez et suivre les indications qui y sont mentionnées.

Algérie, Argentine, Bénin, Brésil, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Chili, Chine, Colombie, Comores, Congo Brazzaville, Congo RDC, Corée du Sud, Côte d'Ivoire, Djibouti, Égypte, États-Unis, Gabon, Guinée, Haïti, Inde, Indonésie, Iran, Japon, Koweït, Liban, Madagascar, Mali, Maroc, île-Maurice, Mauritanie, Mexique, Nigeria, Pérou, Russie, Sénégal, Singapour, Taïwan, Tchad, Togo, Tunisie, Turquie, Vietnam.

Créez votre compte sur le site www.campusfrance.org et précisez votre identifiant Campus France :

> VOUS INSCRIVEZ-VOUS SOUS LE RÉGIME DE LA FORMATION CONTINUE ?

 OUI NON

Si ce n'est déjà fait, vous devez impérativement contacter le service de la Formation Continue, qui vous remettra une fiche navette de liaison, que vous devrez déposer lors de votre inscription administrative en ligne si vous êtes retenu-e pour vous inscrire.

05 61 50 47 97 | brigitte.com@univ-tlse2.fr
05 61 50 41 02 | annick.puzenat@univ-tlse2.fr

> PRATIQUEZ-VOUS UNE/DES LANGUE(S) ÉTRANGÈRE(S) ?

 OUI NON

Si oui, précisez lesquelles et le niveau du [Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues](#) – CECL

Langue 1 niveau

Langue 2 niveau

Langue 3 niveau

> QUEL EST VOTRE NIVEAU EN INFORMATIQUE ?

Préciser votre niveau d'utilisation des outils bureautiques ou d'applications spécifiques, si vous avez obtenu une certification en informatique (C2i, Pix), etc.

> PARTICIPEZ-VOUS À UN PROGRAMME D'ÉCHANGE INTERNATIONAL ?

 OUI NON

Pour la rentrée universitaire prochaine, dans le cadre de la formation pour laquelle vous candidatez.

> SOUHAITEZ-VOUS VOUS INSCRIRE EN ANNÉE DE CÉSURE ?

 OUI NON

Pour l'année universitaire prochaine.

Si oui, vous devez impérativement déposer une demande de convention de période de césure en suivant la procédure décrite sur la page suivante : <http://bit.ly/2VLI4Cp>

> AVEZ-VOUS CANDIDATÉ SUR UNE AUTRE FORMATION ?

 OUI NON

Si oui, précisez la liste des formations sur lesquelles vous avez candidaté, à l'UT2J ou dans une autre Université.